



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 12 décembre 2016 à 20 h 04.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Yvan Chantal	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Mme Linda Morin	siège #3
M. Martin Pascal	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
Mme Line Charest	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. Mme Martine Lirette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

*Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués et un avis public a été donné le 22<sup>e</sup> jour de novembre 2016.*

266-12-16

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINE CHAREST  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

267-12-16

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017**

**CONSIDÉRANT QU'**il y aura présentation ainsi que le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2017;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 22 novembre 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA MORIN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

		<b>Revenus</b>
<b>Recettes</b>		
Taxes	(1 053 101.90) \$	
Autres recettes	(115 474.76) \$	
Transferts	(62 080.00) \$	
		(1 230 656.66) \$
<b>Affectation</b>		
Surplus affecté	(40 220.34) \$	
Fonds de parc	(36 500.00) \$	
Fonds carrière / sablière	(7 500.00) \$	
Réserve 125e	2 000.00 \$	
Réserve rte 28 - Gélinas st-marc	(96 000.00) \$	
		(178 220.34) \$
		<b>(1 408 877.00) \$</b>
		<b>Dépenses</b>
<b>Fonctionnement</b>		
Administration générale	356 424.25 \$	
Sécurité publique	176 201.00 \$	
Voirie et transport	358 359.50 \$	
Hygiène du milieu	106 539.25 \$	
Urbanisme et développement	76 141.00 \$	
Loisirs et culture	79 134.00 \$	
Frais de financement	21 877.00 \$	
Dettes	40 401.00 \$	
		1 215 077.00 \$
<b>Investissements</b>		
Immobilisations	193 800.00 \$	
		193 800.00 \$
		<b>1 408 877.00 \$</b>

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2017 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses.

268-12-16

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne selon la répartition suivante :

<b>PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018</b>				
<b>PROJET</b>	<b>TITRE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
01-2016	CHEMINS	105 000.00 \$	150 000.00 \$	150 000.00 \$
02-2016	INFRASTRUCTURES	67 700.00 \$	30 000.00 \$	30 000.00 \$
03-2016	ÉQUIPEMENTS	11 400.00 \$	5 000.00 \$	5 000.00 \$
04-2016	AMEUBLEMENTS	9 700.00 \$	5 000.00 \$	5 000.00 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>193 800.00 \$</b>	<b>190 000.00 \$</b>	<b>190 000.00 \$</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne ne s'est prévalu de son droit à ce moment.

269-11-16

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 heures 10 minutes par M. Steve Paquet.

Raymond Francoeur  
Maire

Martine Lirette  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière